

## Rapport moral 2019

### Conseil d'Administration du 14 octobre 2020

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Comme vous le savez, j'ai pris la présidence d'OETH en janvier 2020. Le rapport moral que je vous présente aujourd'hui pour l'année 2019 renvoie au mandat du Bureau précédent. Je tiens à ce titre à rendre hommage à la présidence paritaire de l'association pour les années 2018 et 2019, et en particulier à ma collègue de collège Isabelle Caresmel dont l'implication constante et l'engagement sans faille durant ces deux années ont permis à notre association et à l'Accord de traverser cette période mouvementée sans trop de heurts et de se projeter à nouveau vers l'avenir. Je remercie très sincèrement également toute l'équipe technique, administrative et le Directeur Général PML qui ont œuvré à nos côtés avec un grand professionnalisme et une grande détermination volontariste.

Une fois n'est pas coutume, je commencerai ce rapport par la fin. Le 19 décembre 2019, les organisations présentes autour de cette table ont choisi à l'unanimité de signer un nouvel accord qui nous engage jusqu'à 2022, puis 2025, à l'issue de 9 semaines de négociations intenses. A travers ce choix, qui s'est exercé dans un contexte fait de beaucoup d'incertitudes et de doutes, nous avons manifesté notre attachement à une politique sectorielle en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, qui dépasse nos différences de points de vue. Nous avons manifesté également notre espérance dans notre capacité à faire entendre durablement la nécessité de prendre soin de nos spécificités sectorielles dans un cadre de dialogue social.

Et si nous avons pu le faire, c'est aussi parce que l'Accord et l'association, se sont tout au long de l'année, mis en mouvement pour être à la hauteur de ces attentes et de ces nouveaux défis. Après avoir défini fin 2018 des orientations stratégiques, nous nous sommes attelés à leur mise en œuvre. Nous avons d'abord entrepris de donner la parole aux adhérents de l'Accord, en partenariat avec l'Institut BVA. L'enquête adhérent réalisée au printemps 2019 a mis en lumière nos atouts mais aussi nos failles. Nous sommes reconnus pour la qualité des services que nous proposons, reconnus pour notre expertise mais cette reconnaissance vient d'un cercle qui demeure trop restreint. Nous devons consacrer une part grandissante de notre énergie à promouvoir l'Accord, à élargir l'accès à nos services.

Cela suppose de rendre notre association plus efficace, plus moderne et encore plus réactive. C'est dans cette perspective que nous avons lancé au printemps 2019 une mission d'appui à l'évolution de l'organisation, confiée au cabinet aXoma. Les administrateurs comme l'équipe salariée se sont mis à la tâche aux côtés du cabinet et ont permis de définir une trajectoire d'amélioration. Le 1<sup>er</sup> octobre 2019, nous avons adopté le plan d'amélioration d'OETH, qui se traduit par des investissements pour la digitalisation de nos activités, l'amélioration et la sécurisation des processus de travail. Ce plan pluriannuel guide aujourd'hui notre activité et nous commençons à en mesurer les effets.

Année de préparation de l'avenir, d'écoute et de modernisation, l'année 2019 a été surtout une année d'activité et de projets pour la cause que nous portons ensemble. Comme l'année précédente, nous avons financé plus de 3000 aides à destination des salariés en situation de handicap de notre champ. Le dispositif Oasis Handicap, emblématique de nos spécificités et de notre savoir-faire, a continué son développement, ainsi que son petit frère du sanitaire, OA Santé. Nous avons accompagné le développement de nombreux projets à travers les appels à projets d'OETH qui trouvent toute leur place dans notre offre de service, le rapport d'activité de l'année leur accorde une large place.

La consécration de ces efforts vient de l'évolution favorable du taux d'emploi, et j'en terminerai par là. Bien sûr, dépasser les 6% d'emploi pour les travailleurs en situation de handicap de notre secteur n'est pas une fin en soi. Ce taux peut traduire tellement de réalités différentes et notamment le fait que notre secteur contribue malheureusement à « produire » du handicap. Pourtant, le fait de franchir pour la première fois en 2019 ce seuil symbolique est une reconnaissance du travail mené depuis 30 ans. Cela nous permet également d'être audible auprès de nos partenaires et des pouvoirs publics, à l'heure où plus que jamais, il est essentiel de défendre l'utilité, l'efficacité des accords agréés, afin d'ancrer dans le temps notre travail collectif.

Didier Ferrières, Président d'OETH